

CONSTRUCTIONS PRÉPOSITIONNELLES FRANÇAISES ET « LECTE DES APPRENANTS » GABONAIS¹

Jean-Aimé Pambou
Université de Libreville

Introduction

Les prépositions françaises présentent un usage particulier, par rapport au français dit standard, chez les apprenants inscrits dans les établissements primaires et secondaires du Gabon. Dans un pays où le français est langue officielle et surtout langue véhiculaire (à l'échelle nationale), on peut s'interroger sur la valeur de ces usages. Si pour le commun des locuteurs, il s'agit de simples « fautes » ou « erreurs », notre hypothèse est que les différentes constructions participent d'une variété de français que nous nous proposons d'appeler le « lecte des apprenants ». Ce « lecte des apprenants » est marqué à la fois par des influences d'ordre géolinguistique et par des influences d'ordre pragmatique. Pour défendre notre point de vue, nous présenterons la caractérisation des constructions prépositionnelles réalisées par les apprenants puis nous dégagerons les mécanismes explicatifs sous-jacents avant de nous interroger sur la validité de la notion d'erreur. Un aperçu de la situation sociolinguistique du Gabon et quelques précisions sur l'enquête et sur le corpus retenu méritent cependant d'être donnés préalablement.

1. Un aperçu de la situation sociolinguistique

Le Gabon est situé à cheval sur l'Équateur. Pays d'Afrique centrale, il s'étend sur une superficie de 267 667 Km². Le territoire, qui compte 4 habitants au Km², rassemble un peu plus d'un million d'habitants. Il se compose de neuf provinces : l'Estuaire, le Haut-Ogooué, le Moyen-Ogooué, la Ngounié, la Nyanga, l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Maritime et le Woleu-Ntem. La plus importante, du point de vue du nombre d'habitants et du point de vue politique, est l'Estuaire qui abrite la capitale, Libreville. L'État gabonais est membre de plusieurs organisations internationales, parmi lesquelles l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Par rapport à la Constitution (*Hebdo info*, numéro spécial, 229 bis, 30 mars 1991), l'espace linguistique gabonais peut être schématisé sous forme de trois grands ensembles : un premier grand ensemble, dans lequel figurerait, seule, la langue française ; un deuxième grand ensemble, constitué de la totalité des langues gabonaises et un troisième grand ensemble regroupant d'autres langues africaines et des langues d'autres continents. Le français est en effet la seule langue clairement

¹ Cet article reprend plusieurs idées largement développées dans Pambou J.-A. (2003).

identifiée bénéficiant d'un statut constitutionnel. C'est la langue de travail et de l'enseignement. C'est aussi la langue des médias, la langue véhiculaire, à l'échelle nationale, et la langue de première acquisition d'un nombre non négligeable de locuteurs gabonais. Les langues gabonaises demeurent, pour leur part, des langues à promouvoir. Elles servent avant tout pour la communication intraethnique ou pour certains rites religieux. Dans certaines parties du territoire national, elles jouent aussi le rôle de langue véhiculaire, à l'échelle régionale. Quant aux autres langues en présence, elles sont essentiellement utilisées pour la communication intracommunautaire, de même qu'elles sont pratiquées dans certains cadres religieux.

2. Présentation de l'enquête et du corpus

Nous avons mené une enquête en décembre 1998, mars 1999, juin 2000 et décembre 2002 sur l'usage des prépositions françaises chez les apprenants inscrits dans les établissements primaires et secondaires du Gabon. Pour cela, nous nous sommes rendu dans les provinces suivantes : l'Estuaire, le Haut-Ogooué, le Moyen-Ogooué, la Nyanga et le Woleu-Ntem. Dans ces différentes provinces, nous avons travaillé aussi bien dans les centres urbains (chefs-lieux de province) que dans les milieux ruraux (écoles de village). Si dans l'Estuaire, nos recherches ont eu pour cadres six établissements primaires (dont une école rurale) et six établissements secondaires, dans les autres provinces, nous nous sommes intéressé, chaque fois, à trois établissements : un établissement secondaire et deux établissements primaires (dont un situé dans le chef-lieu de province et un autre dans un village). Quatre niveaux d'études étaient prévus à l'origine : deux dans le « primaire » (le Cours Élémentaire 2 et le Cours Moyen 2) et deux dans le « secondaire » (Cinquième et Troisième). Nous y avons ajouté, dans le cadre exclusif de l'enquête subsidiaire 1, le niveau Terminale. Cet ajout devait nous aider à savoir si les constructions prépositionnelles repérées dans les quatre premiers niveaux se rencontrent également chez des apprenants ayant pour la plupart au moins treize années de scolarité. L'enquête était subdivisée en quatre parties : la pré-enquête, l'enquête principale, l'enquête subsidiaire 1 et l'enquête subsidiaire 2. Pour la pré-enquête, l'enquête principale et l'enquête subsidiaire 1, qui étaient de type quantitatif, les informateurs devaient répondre, à l'oral, à l'une des trois questions suivantes :

1) Tu es un élève de CE2, de CM2, de Cinquième ou de Troisième. Raconte-nous une histoire que tu as vécue ou qui a été vécue par une personne que tu connais.

2) Tu es un élève de CE2, CM2, Cinquième ou de Troisième. Tu connais des stars dans plusieurs domaines de la vie : musique, culture, sport, cinéma, etc. Quel type de stars tu aimes et pourquoi ?

3) Tu es un élève de CE2, CM2, Cinquième ou de Troisième. Si on te proposait d'aller passer des vacances loin de chez toi où irais-tu et pourquoi ?

À l'écrit, des sujets différents ont été proposés aux informateurs en fonction du choix des enseignants ou du niveau supposé réel des apprenants (une grève de trois mois (décembre 1998 - mars 1999) ayant perturbé le système éducatif alors que nous étions déjà sur le terrain). Un dénominateur commun les unissait cependant :

raconter une petite histoire ou donner un point de vue sur un sujet de société, de façon à retrouver des prépositions françaises en nombre suffisant.

Quant à l'enquête subsidiaire 2, qui se voulait qualitative, elle devait nous permettre d'accéder aux représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques. En fonction des faits relevés dans les trois premières enquêtes, nous proposons deux ou trois constructions prépositionnelles au choix avec, au moins, une construction non standard. Pour chaque question posée uniquement à l'écrit, il revenait aux informateurs de dire parmi les constructions proposées celle(s) qu'ils estimaient la (les) plus « correcte (s) » puis de justifier leur point de vue.

L'ensemble des quatre enquêtes nous a fourni un total de 1156 informateurs, dont 768 pour les trois premières enquêtes, et 388 pour la dernière enquête. S'agissant de l'usage des prépositions françaises proprement dit, nous avons relevé 708 constructions prépositionnelles particulières, parmi lesquelles 661 non standard. C'est sur la base de ces 661 constructions non standard et de certaines données recueillies dans l'enquête subsidiaire 2 que portera l'essentiel de notre réflexion.

3. Caractérisation des constructions prépositionnelles

Les 661 constructions prépositionnelles non standard relevées se caractérisent de quatre manières différentes. Nous notons, par ordre alphabétique, les ajouts de prépositions, les effacements de prépositions, les substitutions de prépositions et les supports de droite particuliers.

3.1. Les ajouts de prépositions

Les ajouts de prépositions sont signalés lorsque les informateurs produisent des prépositions dans des contextes² où elles ne sont pas attendues, par rapport au français standard. Ils sont réalisés de deux façons différentes : explicite et implicite. L'ajout explicite paraît plus évident à concevoir. En (T1)³ et en (M2)⁴, nous notons respectivement un ajout explicite de la préposition *à* et un ajout explicite de la préposition *de* :

² Par « contexte », nous entendons l'environnement linguistique, tandis que « situation » renvoie au cadre extralinguistique.

³ Chaque numéro d'exemple est accompagné d'une lettre initiale indiquant le niveau d'études de l'informateur. Par ordre croissant, la lettre « E » renvoie au niveau CE2 ; la lettre « M », au niveau CM2 ; la lettre « C », au niveau Cinquième ; la lettre « T », au niveau Troisième et la lettre « B », au niveau Terminale.

⁴ Étant donné que les différences entre les constructions prépositionnelles ne sont pas tranchées d'un niveau d'études à un autre, les exemples choisis ont été retenus pour leur caractère significatif et non pour leur représentativité. Il n'est donc pas exclu que pour un même fait, deux ou trois exemples successifs représentent un même niveau d'études ni qu'un même exemple soit cité plus d'une fois.

(T1) euh - j'ai fréquenté °à⁵ Libreville - °à Bitam - j'ai fréquenté aussi °à Akiéni⁶ - bon - j'ai d'abord passé mon tout mon temps à Libreville - après - je suis venu à °l'intérieur du pays⁷

(M2) le pays °d'où je rêve d'aller c'est en Italie - j'aimerais bien qu'un jour ce ce rêve se réalise quoi - c'est tout ce que j'avais à dire⁸

En (C3), (T4), (C5) et (M6), nous reconnaissons en revanche deux ajouts implicites de la préposition à et deux ajouts implicites de la préposition de. L'ajout implicite est ainsi nommé du fait que la préposition se déduit de certaines pronominalisations et de certains amalgames prépositions + article défini. L'ajout implicite concerne essentiellement les trois prépositions à, de et en, même si dans notre corpus seules les deux premières sont relevées. Nous l'observons dans ces quatre exemples :

(C3) Cet homme est tellement méchant, il n'aime pas voir les enfants à ses côtés il adore les balades la danse les bagarres et fait la boxe. Alors je n'aime pas °lui voir.

(T4) j'ai pris mes bottines - avec ma tenue - en cachant à mes parents que je vais aller jouer au ballon - je suis allé - arrivé à Jean-Bosco - on a commencé à jouer au ballon - °∅ le premier mi-temps - j'avais marqué un but - °∅ le deuxième mi-temps - quand je voulais - encore dribbler - *aux - *aux deux *aux deux défenseurs - j'ai eu un tacle par l'arrière - je suis tombé - et j'ai eu l'entorse au(x) genou(x) - mais je n'avais - je n'avais plus - euh - je ne savais pas - comment - il fallait faire pour se ren- pour rendre - compte aux parents

(C5) En allant en ville les villageois sont contents de ce nouveau monde, des lampadaires qu'ils voient, de la circulation des voitures en permanence, des choses nouvelles °dont ils n'ont jamais vu au village.

(M6) il fallait tout le temps - chercher - à prendre - euh - une partie de son corps - pour nourrir le pouvoir - et moi j'ai vu que non - c'était pas tellement bon - si tu fais du mal à quelqu'un - cela n'est pas - n'est pas normal - alors - j'ai aussi quitté °du village - mon papa m'a enlevé du village - et ensuite - je suis allé en ville - et enfin - je suis arrivé ici - je suis quitté °du village

⁵ Nous soulignons systématiquement les formes sur lesquelles porte la préposition non standard.

⁶ Pour décrire les constructions prépositionnelles, nous avons retenu les signes et les significations suivantes :

° : Caractéristiques du lecte des apprenants, à proprement parler

∅ : Absence de préposition ou effacement d'un élément linguistique

? : Formes discutables par rapport à certaines réalités extralinguistiques

?? : Formes difficilement acceptables par rapport à certaines réalités extralinguistiques

* : Formes difficilement acceptables par rapport au contexte.

⁷ Désigne le reste du territoire national, par opposition à la capitale politique et à sa banlieue.

⁸ La transcription des données orales est inspirée des travaux du Gars, cf. C. Blanche-Benveniste (1997). Par opposition aux productions écrites, il n'y a pas de majuscule en début d'énoncé ni de signe de ponctuation en fin d'énoncé, dans les productions orales.

3.2. Les effacements de prépositions

De même que nous notons deux types d'ajouts de prépositions, de même relevons-nous deux types d'effacements de prépositions : explicite et implicite. Effacements explicites et effacements implicites s'opposent respectivement aux ajouts explicites et aux ajouts implicites. Deux exemples d'effacements explicites figurent dans les énoncés suivants :

(E7) *je veux vous rac- - c'était à Port-Gentil un dimanche avec mon oncle - le beau-frère de mon oncle avait demandé °∅ mon oncle le gas- - le gas-oil*

(E8) *l'araignée a peur °∅ la guêpe - si l'araignée voit la guêpe - XX de se cacher dans un trou*

Les effacements implicites affectent, pour leur part, la préposition *à* et la préposition *de*. Ils apparaissent dans les énoncés ci-après :

(T9) *A peine le vieux avait avancé près de l'enfant, que leurs regards se croisaient. Le vieux manquant de courage rebroussa chemin, l'enfant affaibli par le regard du vieux ?∅ qu'il ne prêtait guère attention et ignorant tout le mal qu'il avait bien pu lui faire courut vers le vieux. Le vieux devant le geste de l'enfant, qu'il ne croyait pas capable d'un tel acte resta muet, l'enfant ne sachant quoi dire, ni faire prit quelques pièces et les donna au vieux (effacement implicite de « à »).*

(E10) *la Noël - la Noël quatre-vingt-quinze - à - à Libreville - mon grand-père m'avait demandé - que qu'est-ce que tu veux à la Noël - je °∅ l'avais dit que je voudrais un cadeau (effacement implicite de « à »)*

(M11) *l'histoire ?∅ que je veux - parler ça se passe à Port-Gentil - euh j'étais avec ma copine - un jour ma mère m'avait dit que quand - ma mère m'avait dit que quand tu vas à l'école - il ne faut pas suivre les amies - les copines - mais moi je n'avais je n'avais jamais compris ça (effacement implicite de « de »)*

3.3. Les substitutions de prépositions

Les substitutions de prépositions désignent toutes les prépositions qui sont employées là où d'autres sont attendues, par rapport au français standard. Dans les quatre exemples suivants, nous avons respectivement *hors de*, employé à la place de *loin de* ; *enfin de*, à la place de *afin de* ; *sur*, à la place de *contre* et *envers*, à la place de *chez* :

(C12) *si on me proposait d'aller ? hors de mes parents - je voudrais aller en France*

(C13) *Je souhaite améliorer et faire beaucoup d'effort en français °enfin de réussir à devenir plus tard une avocate. J'aimerais servir mon pays en toute justice.*

(C14) *il [le docteur] m'a demandé comment allaient papa et maman - je lui ai répondu qu'ils allaient bien - et il m'a dit que voilà - voilà les radios - voilà ce qu'on a pu trouver sur ton œil - c'est-à-dire que la veine - qui provoque ce mal des yeux est reliée directement au cerveau - ce qui fait en sorte que - quand tu as - souvent des maux de tête - ça provoque aussi hum - des - ça provoque des saignements de l'œil - et après il m'a dit que -*

arrivée à la maison - je devais - prendre un médicament ? sur les maux de tête - ça s'appelle le Rapidol

(T15) Adibet, au visage un peu rieur et ses cheveux frisés tirés [...] laissait voir quelques cheveux blancs. Elle revient dans la salle et remarque un changement *envers sa fille. Adibet observe « c'est vrai qu'elle a grandi ».

3.4. Les supports de droite particuliers

Les supports de droite particuliers renvoient à toutes les structures que l'on ne rencontre pas habituellement, en français standard, derrière les morphèmes prépositionnels. Dans les productions étudiées, ils se manifestent surtout avec les structures SN + SV. À titre d'exemple, nous avons retenu les productions suivantes :

(C16) je vais raconter l'histoire de - d'une de mes copines - bon - cela a eu lieu un samedi - je devais me rendre à - un recueil de danses - qui s'est passé à la Cité de la démocratie malgré - je n'ai pas pu aller donc bon - j'étais - chez moi - donc je m'ennuyais - j'ai eu à lui passer un coup de fil - que je devais me rendre chez elle

(M17) il rou- il enroulait l'autre avec des coups de pied - jusque jusque les voitures se sont arrêtées - il ne faisait qu'enrouler l'autre - quand il a laissé l'autre comme ça - l'autre était déjà mort

4. Les mécanismes explicatifs

Nous avons relevé, pour l'essentiel, deux types de mécanismes explicatifs : les mécanismes intralinguistiques et les mécanismes extralinguistiques.

4.1. Les mécanismes intralinguistiques

Par « mécanismes intralinguistiques », nous entendons toute explication liée à la langue même, du moins toutes les formes particulières dont la construction est beaucoup plus tributaire de la langue française elle-même que du locuteur ou du scripteur. Les mécanismes intralinguistiques concernent les surgénéralisations, les restructurations, les hypercorrections et l'évolution diachronique du français.

4.1.1. Les surgénéralisations

Les surgénéralisations consistent à appliquer une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiquement, syntaxiquement ou morphologiquement proches. Une règle propre à un fait linguistique devient alors la règle générale d'un ensemble de faits linguistiques. Nous retrouvons les surgénéralisations dans certaines constructions verbales, dans certaines constructions phrastiques, dans certaines pronominalisations et dans certaines constructions lexicales.

Surgénéralisations à partir de certaines constructions verbales

On peut parler de surgénéralisation dans la construction de certains verbes pronominaux et de certains verbes non pronominaux. S'agissant des verbes pronominaux, *se décider* peut en être un exemple. Dans les constructions prépositionnelles des apprenants interrogées, ce verbe est régulièrement suivi de la

préposition *de*, alors que la préposition *à* est attendue en français standard. En fait, *se décider de*, considéré par ailleurs comme un africanisme (IFA, 1988 : 109 et K. Boucher & S. Lafage, 2000 : 130), est construit sur le modèle du verbe non pronominal *décider*. On rencontre en effet très naturellement la préposition *de* derrière le verbe *décider*, à l'instar de cet exemple :

(C18) *Souamaoro se sentit mal à l'aise où il était, il savait déjà que quelqu'un s'était introduit dans sa chambre secrète. Alors il décida de rentrer immédiatement dans son Royaume.*

Ainsi, dans la mesure où la distinction sémantique n'est pas évidente entre *décider* et *se décider*, il y a reproduction de la même préposition *de* derrière le verbe *décider*.

Quant aux verbes non pronominaux, nous pouvons nous arrêter sur le cas de *redouter*, dans l'exemple ci-après :

(C19) *Je redoute *de cet animal qui est le serpent.*

L'hypothèse de la surgénéralisation est avancée ici du fait que le même verbe se construit avec la préposition *de* lorsqu'il est suivi d'un infinitif verbal. L'exemple fabriqué « *je redoute de mourir* » peut en être une illustration. « Redouter + de + SN » paraît donc directement calqué sur le modèle « redouter + de + infinitif ».

D'autres verbes non pronominaux changent de construction en fonction de la nature de leurs compléments, en français standard. Il en est ainsi de *parler*. Lorsque ce verbe a pour synonyme *faire allusion à*, il se construit plus ordinairement avec la préposition *de*. Lorsqu'il renvoie plutôt au fait de « s'adresser à quelqu'un », il se construit avec la préposition *à*. Lorsqu'il signifie enfin « s'exprimer au moyen de », il est suivi d'un complément non prépositionnel. Dans ce sens, voici deux exemples :

(M20) °∅ *La rentrée j'ai été contente, j'ai vu mes camarades on parlait *∅ beaucoup de choses on mangeait les gâteaux on regardait les images on buvait l'eau on écrivait sur les tables on jouait au ballon j'étais malade je parlais *∅ les choses qui nous regardaient je jouais avec Josiane. Josiane était ma copine, je l'aimais beaucoup, je mangeais avec avec elle.*

(M21) *toute la famille était déjà contre moi maman me parlait déjà mal - qu'à cause que c'est moi qui l'avais poursuivie elle était partie se faire dans le caniveau jusqu'à aujourd'hui la blessure -là⁹ n'est pas encore guérie et c'est toujours à et c'est toujours *∅ moi qu'on est en train de parler mal¹⁰*

⁹ La structure « article + substantif + particule *-là* » est courante au Gabon, voir aussi K. Boucher & S. Lafage (*op. cit.* : 235).

¹⁰ « Tenir des propos durs à l'égard d'autrui ».

Nous avons ici des surgénéralisations du verbe *parler*, dans la mesure où la seule construction du verbe parler, suivie d'un complément non prépositionnel, est adoptée pour toutes les occurrences dudit verbe.

Surgénéralisations à partir des synonymes

Un autre type de surgénéralisation concerne le fait d'aligner la construction prépositionnelle sur le modèle du synonyme le plus « courant ». Ce type de surgénéralisation touche à la fois aux constructions verbales et aux supports de droite particuliers.

Pour ce qui est des constructions verbales, nous pouvons considérer l'exemple suivant :

*(T22) moi j'aime - disons - les musi- les musiciens - pourquoi parce que - /et si, ici/ les musiciens - /si, ici/ lorsqu'ils chantent - d'abord - dans un premier temps - ils racontent - euh des faits d'actualité ils racontent des histoires vraies - donc voilà pourquoi - je m'intéresse beaucoup aux musiciens - parce que - ici - ils - ils - dans leurs chansons ils racontent *de ce un peu - *de ce que nous vivons - quotidiennement*

Ici, le verbe *raconter* suivi de la préposition *de* est construit sur le modèle de *parler*, au sens de « faire allusion à ». Il est d'ailleurs tout à fait possible de remplacer *raconter* par *parler* sans qu'il y ait une différence sémantique fondamentale. Nous aurions ainsi (T22') « [...] ils parlent **de** ce un peu - **de** ce que nous vivons - quotidiennement »

Les autres exemples relevés concernent les verbes :

- *expliquer*, qui se traduirait par *parler* (cf. (C23) *pour aller expliquer °∅ mes amis de classe *de cette personne étrange*) ;

- *quitter*, qui aurait le même sens que *partir* (cf. (E24) *quand on se lavait l'eau faisait gratter - après on était partis¹¹ se laver au village - le jour-là la sœur de ma mère était quittée °dans son village - le village de son père* ou (T25) *Il était huit heures quand je suis quitté °de chez moi, pour prendre le bus qui se rendait à Okondja.*) ;

- *fréquenter*, qui signifierait « être inscrit dans un établissement scolaire » (cf. (E26) *je fréquente °à l'École provinciale d'Oyem - je vais raconter une petite histoire*) ;

- *appeler* ou *envoyer*, qui auraient tous deux la valeur sémantique de « demander », « ordonner » (cf. (E27) *Après avoir lavé la vaisselle je me suis lavée, je regardais la télévision on suivait un film. Ma mère m'a appelé °d'aller prendre ma petite sœur* et (E28) *c'était ma tante quand elle aim- elle avait envoyé ma petite sœur °d'aller acheter un coca* ;

¹¹ Cette même surgénéralisation à partir du synonyme *partir* entraîne l'usage habituel de l'auxiliaire *être* devant le verbe *quitter* en français populaire du Gabon.

- *avertir* et *informer*, qui auraient tous deux le sens de « dire », dans le cas plus précis de « dire à quelqu'un », (cf. (C29) *Un jour je suis allé rendre visite à mon grand-père au village pendant les vacances de Pâques. Dès mon arrivée au village, mon grand-père se trouva en brousse, deux heures plus tard je me trouvais chez mon ami mais ses voisins °lui ont averti que ton fils est arrivé* et (C30) *Je suis bien arrivé à la maison je présente les salutations de ma tante à maman et papa. La journée s'est bien passée, mon intérêt était d'en informer °à mes parents *la santé de ma tante*) ;

- *remercier* qui se traduirait par « dire merci à » (cf. (C31) *Voici en quelques lignes ce que je fais tous les matins avant de venir à l'école. Dès que je me lève avant de quitter le lit pour remercier °à Dieu je fais d'abord ma prière*).

Les autres surgénéralisations à partir des synonymes concernent les prépositions *malgré* et *jusqu'à* et leurs supports de droite. Dans les deux exemples ci-après, *jusqu'à* peut se paraphraser par « au point que », tandis que *malgré* se traduirait aisément par *bien que* :

(T32) *mon père m'aimait tellement - ? jusqu'à la première femme a dit à mon père que non - je suis en train de sortir avec mon père*

(M33) *Le match a bien commencé, au bout de 15mn 1^{er} but marqué par le CM1. Les CM2 n'étaient pas découragés, ?malgré ils étaient menés ?de 1 but à 0.*

4.1.2. La restructuration

Par restructuration, nous entendons le fait pour un locuteur de reconfigurer une règle grammaticale de manière à la rendre plus régulière et, partant, plus pratique, par rapport à son propre entendement. Contrairement à la surgénéralisation, nous ne concevons pas *a priori* la restructuration comme le fait de calquer une construction syntaxique sur un modèle de référence proche de la structure concernée. La restructuration, dans les constructions prépositionnelles étudiées, concerne notamment la double complémentation verbale, la pronominalisation relative, la localisation spatiale et la situation temporelle.

Dans le premier cas, la double complémentation standard réalisée avec la préposition *à* se transforme en double complémentation sans préposition. Les modèles de cette construction sont *demandeur* ou *donner quelque chose à quelqu'un*, qui deviennent systématiquement *demandeur °∅* ou *donner °∅ quelqu'un quelque chose*. Nous avons ainsi relevé des énoncés comme :

(T34) *Les gens avaient eu peur et demandèrent brutalement °∅ cet homme d'arrêter le métro (effacement explicite de « à ») ;*

(E35) *elle a dit à la ménagère que - qu'avant d'abord de donner °∅ les enfants les biberons il faut d'abord leur - il faut d'abord mettre un peu le biberon - au frigidaire pour que ça puisse d'abord être un peu glacé (effacement implicite de « à »),*

S'agissant de la pronominalisation relative, les pronoms *que* et *qui* deviennent en fait les pronoms relatifs passe-partout, à l'exclusion des formes

comme *auquel, dont, duquel, à qui, avec lequel*, etc. Deux exemples de ce type de restructuration apparaissent ici :

(T36) *je suis allé à l'église - on m'a - les les - bon ceux qui avaient ce ministère-là - m'ont imposé les mains - ils m'ont fait beaucoup de choses ?∅ que je n'arrivais pas à comprendre le sens*

(E37) *il était une fois - on on était partis aux mangues - avec hm - N - co- comme on partait tous les jours là-bas - aux mangues - on avait ra- on avait rencontré l'homme ? qui appartient les mangues*

En ce qui concerne la localisation spatiale, la restructuration se manifeste par le fait que la préposition est supprimée, qu'il s'agisse de l'endroit où l'on se trouve ou de l'endroit où l'on se dirige. Nous en avons des modèles dans :

(E38) *quand j'avais - j'ai neuf ans - quand j'avais sept ans - j'appren- j'apprenais ∅ l'École Nzeng-Ayong 2 - quand j'étais au CP1 j'avais un maître qui était méchant - je fuyais l'école tous les jours*

(M39) *quand je suis allée - quand je quand je suis allée - à Mb- à Mbinda avec mon beau-frère - on a pris l'avion - nous nous sommes arrivés à l'aéroport d'Okondja - on a pris la voiture nous sommes allés jusqu'à Mbinda - et là là-bas c'est très beau - chez les parents de mon beau-frère - j'ai j'ai rencontré des amis là-bas - on a bien passé les vacances - après nous sommes allés ∅ Ondélé chez sa grande-sœur*

Quant à la situation temporelle, la restructuration entraîne l'effacement systématique de la préposition. Nous pourrions mentionner à ce sujet les deux exemples suivants :

(M40) *Il n'y avait pas de mal et l'arbitre n'avait pas de combine mais ∅ la deuxième mi-temps ils ont marqué quatre.*

(M41) *Mes vacances avec ma mère à Makokou. Nous sommes d'abord allés voir ma tante qui habitait en ville comme je venais d'arriver. Elle m'a donné de l'argent on a mangé ∅ midi chez elle*

4.1.3. Les hypercorrections

Les hypercorrections se dégagent le mieux dans la deuxième enquête subsidiaire. Après avoir relevé les différentes constructions prépositionnelles, nous étions allés vers nos informateurs pour recueillir ce qu'ils pensaient de leurs propres pratiques. Ainsi, nous leur présentions deux constructions sémantiques ou syntaxiques proches qui ne différaient que par la substitution d'une préposition par une autre, par l'ajout ou par l'effacement d'une préposition. Il revenait aux apprenants de nous indiquer la construction qui, d'après eux, étaient la plus conforme au français standard, puis de justifier leur point de vue. Voici quelques-unes des réponses relevées.

Entre *je vais à Côte d'Ivoire* et *je vais en Côte d'Ivoire*, beaucoup d'apprenants pensent que la première construction est plus juste parce que, estiment-ils, « ça sonne bien aux oreilles ». Entre *les mauvais élèves bavardent en classe*, on

les mettra à genoux et *les mauvais élèves bavardent en classe les mettra en genoux*, la deuxième construction serait standard parce que dans la première « *la préposition ne correspond pas au sens de la phrase* ». Entre *je joue au tam-tam* et *je joue du tam-tam*, c'est la première construction qui est plus proche du standard parce que, avancent certains, « *on joue à quelque chose* ». Entre *je les ai vus* et *je leurs ai vu*, la deuxième est « correcte » parce que « *leurs* est le pluriel de *lui* ». Entre *j'ai donné aux animaux les fleurs* et *j'ai donné Ø les animaux les fleurs*, nombre d'informateurs optent pour la deuxième construction parce que « c'est le pluriel », estiment-ils. Entre *voici les gens dont j'ai vu* et *voici les gens que j'ai vus*, la première construction est jugée « correcte » parce que « la prononciation semble plus correcte que celle de *que* ».

4.1.4. La variation temporelle du français

Parmi les facteurs de la variation linguistique, les spécialistes citent l'évolution temporelle. Celle-ci est alors à l'origine de certaines constructions considérées aujourd'hui comme non standard, que nous avons relevées dans notre corpus. Il est ainsi par exemple de *dedans* + SN :

(E42) *j'habite ? dedans le quartier Epimbi - je vais vous conter une histoire qui me concerne - je devais mourir - c'était en mille neuf cent - quatre-vingt-quatorze*

Il en est de même pour la construction du verbe *prier* + préposition *à*, observable dans :

(C43) *Je raconte tout ce que je fais avant de venir à l'école. Le crépuscule tombe peu à peu, je me réveille à 5 heures du matin, je prie d'abord ? à Dieu, après avoir prié je prends mes cahiers j'essaie de lire le programme du jour.*

S'agissant de *dedans*, tout comme de *dessous* ou de *dessus*, ils étaient couramment construits de façon transitive, au XVII^e siècle (G. Gougenheim, 1974 : 140), tandis qu'en français standard moderne, la construction intransitive se révèle la plus courante. La construction transitive est alors plus régulière pour les prépositions *dans*, *sous* et *sur*.

Quant à *prier*, G. Gougenheim explique : « *prier* et *supplier* peuvent se construire avec, pour objet direct, une subordonnée complétive exprimant ce que l'on demande, et pour objet secondaire (avec la préposition *à*) la personne à qui on adresse la prière ou la supplication » (*op. cit.*, pp. 162-163). Illustrant son propos, il cite plusieurs exemples parmi lesquels celui de R. Garnier : *Le pontife Sarree [...] prie à Dieu* (nous soulignons) *que son ame aux saints lieux soit receue*, (*Les Juifves*, vv. 1960). Aujourd'hui, le verbe *prier* se construit avec un complément non prépositionnel¹², qu'il s'agisse de l'objet même de la prière ou de la personne à qui la demande est adressée.

¹² Derrière l'expression « complément prépositionnel », nous rangeons les traditionnels complément d'objet indirect ou complément d'attribution. Cette expression s'oppose à celle de « complément non prépositionnel », qui renvoie surtout au traditionnel complément d'objet direct.

Au verbe *prier*, nous pourrions ajouter *aider* et *ressembler* dont les constructions suivantes peuvent surprendre ou susciter des réactions négatives par rapport à l'usage standard moderne :

(C44) *pendant mes vacances j'aimerais aller les passer à Mayumba - parce que c'est là où mes pa- - mes grands-parents s'y trouvent - et j'aimerais ? leur aider à travailler*

(C45) *si l'on me demandait d'aller passer mes vacances - quelque part ou à l'extérieur du pays je choiserais l'Angleterre - parce que c'est un pays que j'aime bien - leur mode de vie m'intéresse beaucoup - et j'ai- j'aimerais aussi aller - rencontrer des stars que j'aime bien - surtout les Spice Girls - j'aimerais que ma copine N et moi - pourrions ? ∅ les ressembler - bon - j'aimerais qu'on puisse être comme elles - c'est tout*

De nos jours, *aider* exige un complément non prépositionnel. Au seizième siècle, en revanche, la construction de ce verbe avec un complément prépositionnel n'était pas du tout curieuse. Avec le verbe *ressembler*, la logique est la même. *Ressembler* appelle un complément prépositionnel de nos jours. Au seizième siècle, le complément non prépositionnel était en revanche attendu.

La variation temporelle est aussi manifeste dans l'expression du but, de l'opposition et du lieu.

S'agissant de l'expression du but, l'usage de la préposition *à* à la place de la préposition *pour* peut surprendre aujourd'hui :

(M46) *En 98 j'étais parti passer quelques jours de vacances chez ma tante à Mouila avec mes frères et mes sœurs. Là-bas on était bien parce que chaque après-midi on partait toujours au stade ? à voir nos frères jouer au ballon.*

Au XVII^e siècle, il s'agissait en revanche d'une forme tout à fait « normale ». « A (devant l'infinitif) pouvait en effet être employé pour exprimer le but » (J. Dubois et al., 1998 : 1).

Quant à l'expression de l'opposition, si on prend le cas du verbe *opposer*, il est clair qu'on s'attendait autrefois à l'usage de la préposition *contre* derrière ledit verbe, alors que de nos jours, il s'agit souvent de la préposition *à*. Aussi des exemples ci-après peuvent-ils surprendre :

(M47) *Il faisait seize heures¹³ lorsque le maître a dit à notre équipe de se préparer pour la rencontre qui devait opposer l'équipe du CM2 ? contre l'équipe du CM1.*

(C48) *Amaru Shakur est lui aussi assassiné en 97 à la sortie d'un match de boxe qui opposait Mike Tyson ? contre Holifield.*

En ce qui concerne enfin le lieu, la préposition *à* pouvait aussi figurer (*là* où nous employons *dans* ou *sur*). Les énoncés ci-après, dans lesquels la préposition *à* exprime le lieu de manière non standard, sont ainsi représentatifs de l'usage des siècles passés :

¹³ Le verbe *faire* est souvent utilisé au Gabon pour indiquer l'heure, à la place du verbe *être*, voir aussi K. Boucher & S. Lafage, *op. cit.* : 175.

(E49) *je prends mon savon je frotte ça à la tête et aux pieds et aux mains et je replonge ? à la rivière ; (M50) j'ai senti comme si une personne buvait l'eau – mais ça ne tombait – ça ne touchait pas à terre – alors je me suis enfermé ? à la chambre*

Si F. de Saussure a affirmé le caractère arbitraire du signe linguistique, ce caractère arbitraire se manifeste d'une façon particulière à travers les mécanismes intralinguistiques dégagés. Ainsi, quand bien même des unités lexicales seraient synonymes, il n'en demeure pas moins qu'elles peuvent présenter des constructions syntaxiques différentes les unes des autres, sur le plan standard. Nous l'avons par exemple constaté avec le verbe *raconter* (T22), dont la construction n'est pas identique à celle de son synonyme *parler*. Nous l'avons également relevé au sujet des autres verbes synonymes comme *décider* et *se décider* (C18), *quitter* et *partir* (E24 et T25), *fréquenter* et *être régulièrement inscrit dans un établissement scolaire* (E26), *avertir* et *dire* (C29), *remercier* et *dire merci* (C31).

Il peut par ailleurs sembler curieux, au regard de ces faits, qui ont un lien avec l'évolution diachronique du français, de constater que des apprenants, qui ne sont pas forcément informés de cette évolution, puissent reproduire des formes « anciennes » du français. Aussi, même si les constructions prépositionnelles relevées ne sont pas considérées comme standard aujourd'hui, nous paraît-il difficile de les traiter en termes d'« erreurs » ou de « fautes » par rapport à la langue française. Le fait marquant ici est que toute langue est nécessairement liée à son histoire. Il se produit donc, à travers ces constructions prépositionnelles non standard, le reflet de certaines étapes de la langue française. Cela montre qu'une langue, comme le français, n'évolue pas à sens unique et qu'un certain fonctionnement caractéristique d'une époque donnée peut toujours réapparaître à une autre époque de l'histoire de cette langue, dans n'importe quel espace géographique où cette langue est pratiquée. Si *prier ? à Dieu* (C43) ou *ressembler ? Ø quelqu'un* (C45) sont caractéristiques d'au moins quatre siècles antérieurs, il est remarquable que ces formes se révèlent courantes en français populaire du Gabon, dont les apprenants répercutent parfois l'écho.

4.2. Les mécanismes extralinguistiques

Les mécanismes extralinguistiques concernent toutes les explications liées aux faits extérieurs à la langue. Il peut s'agir du milieu géographique, de la situation d'énonciation, de certaines représentations du locuteur/scripteur lui-même ou de non-maîtrise de certaines constructions linguistiques.

4.2.1. L'influence de l'espace géographique

À propos de l'espace géographique, certaines constructions ne sont autres que des africanismes¹⁴. « *Quand une langue est parlée sur une étendue géographique (ce qui est toujours le cas, même si le territoire est restreint), elle tend*

¹⁴ Nous préférons utiliser le terme d'« africanismes » plutôt que celui de « gabonismes » dans la mesure où il n'est pas exclu que ce qui est récurrent au Gabon le soit aussi dans d'autres pays africains.

à se morceler en usages d'une région ou d'une zone (dialectes, patois) » (F. Gadet, 2003 : 8). Parce qu'un usage est devenu récurrent et s'est stabilisé, il devient, par le fait même, l'usage du milieu. C'est ainsi que l'effacement explicite de la préposition *de* est fréquent derrière les verbes *accepter*, *proposer* et *envisager*. Nous en avons des exemples dans :

(C51) *Les femmes qui ne font rien dans leur vie sont malheureuses parce qu'il [n'] y a plus d'hommes qui acceptent °∅ épouser les femmes qui ne travaillent pas. C'est pourquoi je veux faire mon métier à moi.*

(C52) *si mes parents me proposaient - °∅ partir quelque part j'aimerais bien partir en France - pour pouvoir parler - correctement le français*

(B53) *Pour que cette année (2000) me soit inoubliable il faut d'abord que j'aie mon bac. Tous mes parents comptent sur ma réussite. Étant la première fille de mes parents, j'ai le devoir de montrer l'exemple, j'envisage °∅ ouvrir un compte avec la bourse que j'aurai ; °∅ être indépendante et °∅ tout mettre en œuvre pour réaliser un de mes vœux : fonder une famille et avoir un métier convenable.*

De même, l'effacement explicite de la préposition *de* dans la construction du verbe *accoucher*, au sens de « mettre au monde », n'est pas rare au Gabon :

(M54) *un jour nous sommes allés - un jour nous sommes allés - chez notre grande-sœur - nous sommes allés suivre les cassettes - les films vidéo - on est entré le soir - c'était le jour qu'elle avait accouché °∅ sa fille - on est entrés le soir vers - vingt-trois heures*

On peut y ajouter :

- la substitution de la préposition *en* par la préposition *à* dans cet exemple :

(M55) *Le match de l'équipe du CM2 face à l'équipe du CM1 a eu lieu vendredi passé aux environs de 17 heures moins. Le match a eu lieu au stade Maracana d'Ongouégné. °À première mi-temps les deux équipes ont lutté.*

Cette substitution est considérée comme un africanisme par l'Équipe IFA (*op. cit.* : 1). K. Boucher et S. Lafage (*op. cit.* : 1) s'inscrivent également dans cette même hypothèse.

- la substitution de la préposition *à* par la préposition *de* derrière la construction pronominale *se décider* :

(T56) *Après neuf mois d'études à Libreville je me suis décidé °d'aller passer mes vacances au lac Azingo.*

- la substitution de la préposition *pour* par la préposition *de* derrière les verbes *envoyer*, *donner* ou *profiter*. En voici des exemples :

(M57) *un jour je partais à Potos - papa m'a envoyé °d'aller payer le poisson là-bas - j'ai pris le taxi - je suis parti*

(M58) *on m'a donné une ordonnance - on est parties à la pharmacie - on m'a payé les médicaments - j'ai suivi un traitement - après avoir suivi un traitement maman m'a -*

maman m'a donné quinze mille francs °d'aller payer ma tenue - je s- j'ai pris les quinze mille francs je suis allée payer ma tenue

(T59) *Selon l'adage qui dit « qu'il faut profiter quand il est temps », donc il faut profiter °de tout faire quand on peut encore tout faire.*

Par ailleurs, certains ajouts de prépositions peuvent être considérés comme des africanismes. Ainsi, les prépositions *à*, *dans* ou *de* apparaissent régulièrement derrière le verbe *quitter*, selon les modèles suivants :

(E24) *quand - j'étais partie au village avec mon frère - on on était partis - quand le jour qu'on était arrivés on était partis à la rivière - on était partis se laver - quand on se lavait l'eau faisait gratter - après on était partis se laver au village - le jour-là la sœur de ma mère était quittée °dans son village - le village de son père elle était venue - nous voir - la nuit - à vingt-deux heures*

(E60) *on quittait °à la maison-là on venait à l'école - donc il y avait un petit-là - il passait sur la route- le clando¹⁵ voulait virer le clando l'a frôlé là juste au pied - ça l'a un peu touché là - il a eu mal*

(C61) *5 Il était huit heures quand je suis quitté °de chez moi, pour prendre le bus qui se rendait à Okondja.*

Il en est de même pour *à* et *dans* derrière le verbe *fréquenter*, comme nous le constatons dans les productions suivantes :

(E62) *je fréquente °à l'École provinciale d'Oyem - je vais raconter une petite histoire*

(M63) *C'était un mardi, on est allé m'inscrire, je suis entré dans ma salle de classe je pris place, je me sentais très gêné parce que je n'avais fréquenté °dans cette école et que je ne connaissais personne.*

À revient aussi derrière les verbes *informer*, *avertir* et *remercier*, de façon explicite ou implicite. Cela s'observe dans les trois exemples ci-après :

(C30) *Je suis bien arrivé à la maison je présente les salutations de ma tante à maman et papa. La journée s'est bien passée, mon intérêt était d'en informer °à mes parents *Ø la santé de ma tante.*

(M64) *il avait dit - si jamais ce chien va rentrer dans l'école - je vais - je °lui tuerai avec le fusil - et finalement il avait - il avait averti °à - °à les parents de ce chien - que si jamais le chien - il mord encore un seul enfant de l'école - il va le tuer*

(M65) *Il était une fois j'étais allée chez mon oncle il m'avait demandé si je me comportais bien dans la classe. J'avais dit oui mais sauf le français qui me cassait la tête il m'avait répondu qu'il faut avoir les idées ? surplace et tu vas pouvoir réussir tes études. Je °lui avais remercié de ma voir ouvert le chemin.*

À figure enfin, de façon implicite, à travers certains pronoms clitiques. De ce fait, la forme *lui* prend régulièrement la place de *le* ou *la*, tout comme *leur* est choisi à la place de *les*. En voici des illustrations :

¹⁵ Abrégement de *clandestin*. Ici, véhicule de transport terrestre, sans agrément de commerce.

(T66) Elle se lève, empoigne son sac et sort à son tour. Sa mère °lui suit et essaie de l'arrêter mais en vain car sa fille est déjà montée dans le taxi

(E67) Le matin avant de venir à l'école je me réveille je lave les assiettes. Je balaie le salon et je balaie aussi la cour je remplis les bidons. J'ai des sœurs je °leur lave. Je fais la toilette et je prends mon bout de pain le matin je dis bonjour à mon père et à ma mère

Quant à la préposition *de*, elle est souvent ajoutée à *où*. Apparaît alors la forme *d'où*, quel que soit le contexte. Nous en avons des exemples dans :

(E68) il était une fois - mon grand-frère et et sa femme - bon comme mon grand-frère il voulait deux femmes - il est parti chercher l'autre - il elle dormait dans une autre chambre - la femme qu'est-ce qu'elle a vu - que le mari avait une autre chambre euh - une autre femme ? à la chambre - elle est aussi partie prendre un garçon - eux dormaient ? à la chambre - maintenant - il est sorti dans - le euh mon grand-frère est sorti ? dans sa chambre °d'où il dormait - il est parti dans la chambre de sa - première femme - il a compris¹⁶ le lit qui craquait - il a cogné la porte - maintenant - comme euh il - et comme on l'avait tamponné à Dragages¹⁷ - euh le pied était cassé - maintenant la femme elle a arrêté la lampe - et le mari il voulait attraper l'homme-là l'homme-là l'a touché au pied qu'il avait mal - il est tombé et le garçon a fui - il a pris - le pétrole il a lancé à la mous- - eh - à la moustiquaire - il a pris l'allumette - il a allumé il a brûlé la maison

(M69) ce qui m'a plu dans le film c'est - là °d'où on a tué sa mère aux toilettes et - - là °d'où on a tué sa mère aux toilettes.

(C70) Il y a une rivière d'où habite un génie mais le génie-là n'aime pas les enfants.

(B71) je vis rangé - et euh euh - dans mon entourage j'essaie n'est-ce pas de sensibiliser les jeunes - dans mon entourage euh - ceux qui ont parfois - envie de faire ce genre de choses - j'essaie de leur parler parce que je sais - à quoi est-ce que - °d'où est-ce que ça amène - à quoi est-ce que ça rime

4.2.2. La situation d'énonciation

S'agissant de la situation d'énonciation, nous nous intéresserons à l'exemple suivant :

(M72) le garçon est très gentil prit les caïmans les mit dans son sac et les apporta au marigot arrivé à la rivière [le caïman] dit au garçon je dois te manger car un bienfait doit être rendu par le mal. Toro a commencé à crier. [...] le lièvre vient le dernier : caïman comment ce garçon a fait pour vous transporter avec des enfants pour que je dise que c'est lui qui vous apporte. Remets le caïman dans ton sac. Le lièvre lui dit de les manger au village. Toro fut sauvé ? du lièvre.

Dans cet exemple, tiré d'un conte, un jeune garçon – Toro – est menacé d'être mangé par le caïman alors qu'il vient de sauver celui-ci d'un piège. À la demande du caïman, les animaux sollicités doivent donner leur avis pour savoir si l'intéressé n'a pas le droit de manger celui qui l'a délivré du piège. Le lièvre réussira

¹⁶ Africanisme. Comprendre est notamment synonyme d'*entendre* et *savoir* (IFA, 1988 : 89).

¹⁷ Entrepise privée.

finalement, grâce à sa sagacité, à libérer Toro de la menace, en demandant aux deux protagonistes de reconstituer la scène initiale. Du fait de son manque de méfiance, le caïman accepte de coopérer. Il se fait une nouvelle fois prisonnier du piège. Ainsi, il ne reste plus au jeune garçon que de se saisir de ce gibier puis d'aller le cuisiner avec les siens. Le lièvre devenant alors le sauveur de Toro, la construction attendue par rapport à cette donne est : *le lièvre sauve Toro* ou *Toro est sauvé par le lièvre*. Si on imagine en revanche une situation dans laquelle le lièvre menace le garçon et que ce dernier échappe à cette menace du lièvre, il n'y a aucune bizarrerie à avoir la construction *Toro a échappé au lièvre* ou *Toro fut sauvé du lièvre*. Cela montre bien qu'ici, ce n'est pas tant la préposition *de*, derrière l'adjectif verbal *sauvé*, qui est non standard, c'est plutôt l'adéquation de cette construction à la situation extralinguistique vécue qui n'est pas bien rendue.

4.2.3. Les représentations du locuteur/scripteur

Nous défendons l'hypothèse des représentations du locuteur/scripteur, au sens large de l'expression, au sujet des exemples ci-après :

(M73) *bon monsieur – non monsieur euh – c'était – bon comme je parlais d'abord ? aux Témoins de Jéhovah monsieur donc hum il y avait un homme-là qui remarquait une métisse-là*

(M74) *bon il était une fois - je priais ? à catholique - quand je priais ? à catholique - c'était un mercredi - au moment où là on faisait les élections présidentielles - je suis allée à l'église - un mercredi soir - après - après mes études*

Lorsque nous avons demandé aux apprenants de nous dire ce qu'ils estimaient être la construction la plus proche du français standard entre *je parlais d'abord aux Témoins de Jéhovah* et *je parlais chez les Témoins de Jéhovah*, certains apprenants ont opté pour la première construction parce que, arguaient-ils, - *Témoins de Jéhovah* est une maison (de culte) et non un domicile ou une personne. En d'autres termes, *chez*, de son étymologie latine *casa*, s'appliquerait sans problème s'il s'agissait d'indiquer le domicile tandis que *à (aux)* conviendrait à d'autres situations. Vue sous cet angle, la construction partir *aux Témoins de Jéhovah* nous paraît alors tout à fait défendable¹⁸, ce qui montre bien que c'est la représentation – et elle se révèle suffisamment évidente – qui commande la construction prépositionnelle ici.

Dans la structure *à catholique*, associant la préposition *à* et l'adjectif *catholique*, l'informateur utilise une ellipse de nom pour construire son énoncé. En disant *à catholique*, c'est en réalité l'église catholique, au sens d'édifice, qui est sous-entendue, comme le confirme d'ailleurs l'emploi du SN *l'église (je suis allée à l'église)* dans la suite de l'énoncé.

¹⁸ Voir aussi la distinction entre *je vais au coiffeur* et *je vais chez le coiffeur*, développée par F. Gadet (1989 : 15).

4.2.4. La non-maîtrise de certains faits linguistiques

Dans la situation extralinguistique, on peut également ranger les raccourcis d'ordre phonologique, la non-maîtrise de certaines compatibilités linguistiques et la non-maîtrise de certaines constructions syntaxiques. Pour ces trois mécanismes, nous pouvons retenir, par ordre, les trois exemples ci-dessous :

(75) *Je regrette que les vacances sont finies si vite et le silence de l'année scolaire revient j'ai toujours envie de retourner en vacances j'°envie de retourner vite.*

(M76) *le professeur a mis a donné une sanc- il a - il a exclu l'él- l'élève de de ses cours - *pendant deux mois*

(T77) *Enfin le reste, c'est-à-dire les garçons étaient chargés d'aller acheter les boissons, les pellicules de photos car nous tenions à prendre des photos en souvenir de ce moment spécial, est se procurer *de certains films qu'on tenait à visionner*

Dans le premier exemple, le raccourci s'explique par le fait que dans *j'envie de* proposé par l'informateur, nous avons trois morphèmes /ʃ/, /A~vi/, et /d/ tandis que dans « j'ai envie de » (construction standard), nous avons plutôt quatre morphèmes /ʃ/, /E/, /A~vɪ/, et /d/. Manifestement, du fait d'une articulation peu rigoureuse, le locuteur fait l'économie d'un morphème sur les quatre attendus. Le résultat est ici l'usage de *j'envie de* - construction courante chez les apprenants - à la place de *j'ai envie de*, construction standard.

Dans le deuxième exemple, la préposition *pendant*, qui exprime la durée est associée à une action non durative, l'action d'exclure. Il y a ainsi une incompatibilité entre la valeur sémantique de *pendant* et celle du verbe *exclure*.

Dans le troisième exemple enfin, la nature du morphème *de* est ambiguë pour le locuteur. En français standard, *se procurer* se construit avec un complément non prépositionnel. Ce complément peut naturellement être constitué d'un SN pourvu d'un déterminant et d'un substantif. C'est l'impression que l'on peut avoir lorsqu'on lit la construction *se procurer de certains films*. Pourtant le morphème *de*, qui suit le verbe *se procurer*, n'a pas une valeur de déterminant. Pour s'en convaincre, il suffit de remplacer ledit morphème par un autre déterminant avéré. Peut-on estimer que les constructions *se procurer *deux certains films* ou *se procurer *beaucoup de certains films* soient attestées en français ? La réponse paraît négative. L'opération de substitution ne permet pas en conséquence de démontrer que le morphème *de* souligné a une valeur de déterminant. Si ce *de* n'est pas un déterminant, il représente une préposition alors que *se procurer* n'exige pas de complément prépositionnel. Cette confusion explique l'usage particulier du morphème prépositionnel *de* dans l'énoncé analysé.

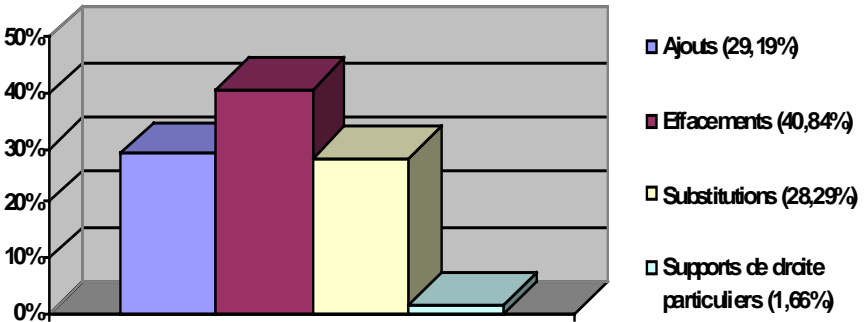
À l'exception de la non-maîtrise avérée de certaines constructions ou réalisations linguistiques, qu'il s'agisse finalement de l'espace géographique, de la situation de communication, des représentations du locuteur/scripteur, l'étude des mécanismes extralinguistiques conduit à réaffirmer l'importance de travailler sur le fonctionnement effectif d'une langue, en situation. C'est parce que *quitter* (E24, E60 et C61) est devenu synonyme de *partir* qu'il s'emploie régulièrement avec une préposition chez les apprenants du Gabon. C'est parce que la préposition *de* ne

correspond pas à la situation relatée par l'informateur (M72) qu'elle peut être estampillée « non standard ». C'est parce que *Témoins de Jéhovah* (M73) peut représenter un lieu de culte qu'il pourrait aussi se construire avec la préposition *à*. On peut, en somme, toujours légiférer sur une langue, en décrétant notamment qu'une forme est désormais plus « correcte » qu'une autre. Comme beaucoup de lois, hélas ! celles qui portent sur la langue se heurtent souvent à certaines habitudes et à l'influence de certaines situations spécifiques.

5. De la notion d'« erreur »

L'étude dont nous venons de présenter quelques aspects nous a permis de décrire les prépositions françaises telles qu'elles sont utilisées par les apprenants de français au Gabon, aussi bien du point de vue de la caractérisation que du point de vue des mécanismes explicatifs. Il peut être utile d'en dresser le bilan avant d'en tirer quelques conclusions sur la notion d'erreur.

Sur les 661 constructions non standard relevées, nous avons relevé 193 ajouts de prépositions (soit un pourcentage de 29,19%) ; 270 effacements de prépositions (soit un pourcentage de 40,84%), 187 occurrences de substitutions de prépositions (soit un pourcentage de 28,28%) et 11 supports de droite particuliers, soit un pourcentage de 1,66%. Nous reprenons ces chiffres dans le graphique ci-après :



Caractérisation des constructions prépositionnelles non standard

L'observation de ces chiffres montre un fort pourcentage des effacements de prépositions. Ce pourcentage n'est pas surprenant par rapport au fait que les morphèmes prépositionnels sont en nombre très limité dans les langues gabonaises. L'hypothèse des interférences linguistiques suppose en effet logiquement que moins les prépositions sont employées dans les langues gabonaises, moins les apprenants

du Gabon sont susceptibles d'utiliser les prépositions en langue française¹⁹. Un fait peut en revanche paraître curieux, c'est la deuxième place occupée par les ajouts de prépositions, légèrement devant les substitutions de prépositions. Cette importance des ajouts de prépositions montre en fait le caractère relativement élevé de l'insécurité linguistique et de l'hypercorrection chez les apprenants de français langue seconde au Gabon. Nous avons eu des exemples concrets dans le cadre des résultats de l'enquête subsidiaire (*supra*, 4.1.3.). C'est aussi pour nous l'opportunité d'aller au-delà de l'hypothèse d'une « simplification » (D. Hymes, 1971 ou A. Brun, 1931) des structures linguistiques chez les locuteurs qui ne maîtrisent pas suffisamment une langue. Nous pensons qu'il n'y a pas forcément « simplification » des structures. Il se produit plutôt une « restructuration » de la langue française qui peut prendre soit des allures d'une « simplification », soit des allures d'une « complexification ». Le lien entre ces deux aspects est la tendance à une certaine régularisation non attendue des structures, suivant l'idée que se font les locuteurs de la langue qu'ils pratiquent. Quant aux supports de droite particuliers, leur pourcentage est clairement insignifiant. Il s'agit donc, sur ce plan, de constructions peu fréquentes et peu représentatives du « lecte des apprenants » inscrits dans les établissements primaires et secondaires du Gabon.

Quant aux mécanismes explicatifs, il serait intéressant d'apprécier quelles conclusions il est possible d'en tirer par rapport à la langue française et à ses diverses caractéristiques. Plus précisément, nous nous interrogerons sur la valeur des constructions prépositionnelles non standard par rapport à ce que peut être la langue française.

Concernant les mécanismes intralinguistiques, en défendant tour à tour les hypothèses de la surgénéralisation, de la restructuration, de l'hypercorrection ou de la variation temporelle du français, nous nous rendons compte que c'est sur un versant particulier que se produit le basculement, du standard au non standard alors qu'il y a un certain continuum sémantique entre les deux usages. Pour reprendre succinctement quelques exemples, entre *se décider* ou *décider*, la valeur sémantique « prendre la résolution de » reste stable, même si dans le premier cas uniquement, la résolution s'applique au locuteur lui-même, de façon réfléchie. *Quitter* et *partir* ont tous deux la même valeur sémantique du déplacement, même s'ils ne sont pas toujours interchangeables. *Donner les enfants* est tout à fait possible si les enfants constituent l'objet du don. Cette structure ne devient non standard qu'à partir du moment où *les enfants* deviennent les destinataires du don. Entre *jouer au tam-tam* et *jouer du tam-tam*, le fait de *jouer* reste stable. Ce n'est pas faux si certains apprenants pensent que la première construction est plus conforme au français standard parce qu'on *joue à quelque chose*, comme on *joue au ballon* ou *à la*

¹⁹ Compte tenu des difficultés rencontrées dans la collecte des données et des déséquilibres numériques qui en ont résulté quant au nombre des informateurs d'un établissement à un autre, nous n'avons pas eu suffisamment d'éléments d'appréciation pour vérifier, au cas par cas, le degré de validité des interférences linguistiques. L'hypothèse que nous défendons est que parler d'interférence linguistique suppose qu'une langue donnée joue un rôle de premier plan dans le répertoire linguistique du locuteur et que ledit locuteur transfère les pratiques de cette langue première dans celle de la langue cible.

pétanque, par exemple. S'agissant de *prier à Dieu* ou de *ressembler Ø quelqu'un*, seules leurs différentes constructions varient entre le XVII^e siècle et le XXI^e siècle. De la présence d'un complément prépositionnel, nous passons à l'effacement de ce complément non prépositionnel, pour le premier verbe. De l'absence d'un complément prépositionnel, nous passons en revanche, à l'apparition d'un complément prépositionnel, pour ce qui concerne le second verbe. Leurs différentes valeurs sémantiques n'ont pas en revanche été bouleversées, d'un siècle à l'autre.

Quant aux mécanismes extralinguistiques, d'un espace géographique donné à un autre, il est admis que les usages d'une langue sont rarement les mêmes. À l'image de l'équipe IFA qui a travaillé sur les particularités du français en Afrique ou de K. Boucher et S. Lafage qui se sont intéressées au lexique français au Gabon, nous sommes amené à penser que par rapport au français dit standard, les apprenants inscrits dans les établissements primaire et secondaire du Gabon produisent certaines constructions linguistiques qui sont le reflet des pratiques du milieu et, en particulier, de l'usage populaire de ce milieu. Si l'on veut ainsi analyser des productions comme *il n'y a plus d'hommes qui acceptent Ø épouser les femmes qui ne travaillent pas* (C51) ; *c'était le jour qu'elle avait accouché Ø sa fille* (M54) ou *mon intérêt était d'en informer à mes parents* (C30), etc. à l'aune des seules productions franco-normées, l'on est sûr de leur attribuer assez rapidement les étiquettes « erreurs » ou « fautes ». Cela s'expliquerait par l'idée qu'en dehors de cette norme, rien d'autre n'existe, qui puisse aussi s'appeler « norme ». En revenant également sur certaines situations d'énonciation, nous nous apercevons, par exemple, que l'énoncé *Toro fut sauvé du lièvre* est tout à fait attesté lorsque le rôle du lièvre ne consiste pas à sauver Toro mais à menacer le jeune garçon. De même, par rapport aux représentations, *quand je priais à catholique* est envisageable dès lors que l'adjectif *catholique* désigne l'église catholique comme édifice, par le procédé de l'ellipse. Pour ce qui est de la non-maîtrise de la construction syntaxique de *se procurer* dans *se procurer *de certains films*, seule la multi-fonctionnalité du morphème *de* induit le basculement de la construction standard à la construction non standard. La valeur sémantique de *se procurer*, « faire en sorte d'entrer en possession de » ne se perd pas dans l'énoncé relevé.

Les constructions prépositionnelles des apprenants que nous avons présentées nous amènent finalement à nous interroger sur la valeur du terme « erreur » ou « faute » dans le cadre de la langue française. Lorsque nous nous rendons compte que plusieurs constructions étiquetées comme non standard sont défendables dans des situations ciblées, nous sommes tenté de faire nôtre cette interrogation de Danielle Leeman-Bouix : *Les fautes (ou les erreurs) de français existent-elles?* (1994). Peut-on parler d'erreur ou de faute lorsque, dans un milieu où le français prend des couleurs locales, certaines constructions syntaxiques considérées comme non standard reviennent régulièrement et ne posent aucun problème de communication ? Peut-on encore parler d'erreur ou de faute lorsque derrière les constructions relevées des interprétations diverses et variées peuvent objectivement se défendre ? Peut-on parler d'« erreur » ou de « faute » lorsque, de façon décisive, la situation extralinguistique oriente vers une construction prépositionnelle plutôt que vers une autre ? Peut-on encore parler d'« erreur » ou de « faute » si les constructions étudiées ne nous ramènent pas à des faits étrangers à la

langue française. Nous n'avons certes pas de réponse définitive à cette question mais un fait nous semble certain, la notion d'« erreur » est à utiliser avec beaucoup de précaution, y compris dans la classe de langue. Une forme récurrente est en principe banale pour ceux qui l'utilisent couramment ou l'entendent quotidiennement, quel que soit le milieu où cette forme est produite. Parce qu'elle fait partie des habitudes, nous la considérerons difficilement comme une « erreur ».

Conclusion

Le français est une langue fortement marquée par la Norme, au sens de prescription et respect de la règle. Pourtant la norme peut aussi s'entendre au sens de « usage majoritaire », « fréquence » (H. Boyer, 1996 : 13). Si nous tenons compte uniquement de la première acception, il est bien difficile de voir derrière les constructions prépositionnelles non standard que nous avons décrites une autre réalité que celle des « fautes » ou des « erreurs » de langue. En revanche, si nous envisageons la seconde acception, nous découvrirons que les formes produites ne sont pas aléatoires mais qu'elles correspondent, d'une certaine façon, à des pratiques représentatives d'une catégorie de locuteurs, situés dans un endroit précis du grand espace francophone et qu'elles renvoient, d'une autre façon, à des manières différentes de concevoir certains faits courants. La récurrence des formes étudiées ici commande de les considérer comme une certaine norme, parmi tant d'autres, que l'on n'a pas le droit d'occulter dans l'enseignement lorsqu'elles font irruption dans la classe de français.

S'il est habituellement peu subjectif de désigner la pratique linguistique des apprenants par des expressions comme *interlangue* ou *dialecte idiosyncrasique*, nous pensons que ces appellations ne sont pas forcément adaptées aux constructions prépositionnelles que nous avons étudiées. La première expression trouve en effet sa meilleure application dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères. Cela est compréhensible dans la mesure où, en dehors des fossilisations, les usages sont réellement intermédiaires, au sens où ils marquent les tâtonnements des apprenants dans leur activité d'apprentissage. Dans les situations de langues secondes, le « *droit d'aménagement linguistique* » (S. Labou Tansi, 1988 : 4) n'exclut certes pas des tâtonnements dans l'activité d'apprentissage. Il confère cependant aux locuteurs des usages propres à un milieu. En d'autres termes, sur plusieurs points, les apprenants reproduisent les usages de leur milieu géographique. La deuxième expression ne rend pas non plus compte du caractère récurrent des formes étudiées. Étymologiquement, l'*idiosyncrasie* correspond à l'usage particulier d'un individu, comme il en est aussi du terme *idiolecte*. Notre étude s'est en revanche intéressée aux pratiques des apprenants du primaire et du secondaire et nous a permis de dégager des chiffres et des pourcentages nous autorisant à parler d'usages représentatifs de ce type de locuteurs. Aussi préférons-nous aux vocables *interlangue* et *dialecte idiosyncrasique* celui de *lecte des apprenants*. Celui-ci consacre mieux l'idée que, sans être une exclusivité des apprenants du Gabon, les usages étudiés n'en sont pas moins représentatifs de leurs pratiques. Elle confirme aussi le fait que ces constructions prépositionnelles sont traitées, non pas comme des erreurs, mais comme une espèce de norme, au sens de « fréquence ». Face à cette récurrence, le devoir de celui qui s'intéresse à la langue française et à ses différentes variations,

nous semble-t-il, est avant tout de s'informer, sans parti pris, sur les différents usages et sur leurs différentes valeurs sociales.

Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*, Paris/Gap, Ophrys.
- BOUCHER, K. & LAFAGE, S. (2000). *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)*, *Le français en Afrique*, 14.
- BOYER, H. (1996). *Éléments de sociolinguistique*, 2^e éd., Paris, Dunod.
- BRUN, A. (1931). *Le français de Marseille*, Marseille, Bibliothèque de l'institut historique de Provence.
- BRUNOT, F. et BRUNEAU, C. (1969). *Précis de la grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.
- CORDER, S. P. (1980). « Que signifient les erreurs de l'apprenant ? », *Langages*, 57, *Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère*, pp. 9-17.
- CUQU, J.-P. et GRUCA, I. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- DUBOIS, J. et al. (1998). *Dictionnaire du français classique*, 2^e éd., Paris, Larousse.
- DUMONT, P. et MAURER, B. (2000). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef/Aupelf.
- Equipe IFa (1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, Edicef/Aupelf.
- FREI, H. (1929). *La Grammaire des fautes*, Genève-Paris, Slatkine reprints.
- GADET, F. (1989). *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- GADET, F. (2003). *La variation sociale en français*, Paris/Gap, Ophrys,
- GANDON, F.-M. (1992). « Les prépositions en "français populaire d'Afrique" : indications pour une recherche », *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, 8, Paris, pp. 215-235.
- GANDON, F.-M. (1994). « Appropriation et syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou : préposition, rection, pronoms... », *Langue française*, 104, pp. 70-88.
- GOUGENHEIM, G. (1974). *Grammaire de la langue française du XV^e siècle*, (réimpression de 1994), Paris, Picard.
- GREVISSE, M. (1996). *Quelle préposition ?*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- HYMES, D. (1971), *Pidginization and creolization of languages*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LABOU TANSI, S. (1988). « Locataires de la même maison » : entretien avec Michèle Zalessky, *Diagonales*, 7, p. 4.
- LEEMAN-BOUIX D. (1994). *Les fautes de français existent-elles ?*, Paris, Seuil.

- PAMBOU J.-A. (2003). *Les constructions prépositionnelles chez les apprenants de français langue seconde au Gabon : étude didactique*, Thèse de doctorat, sous la direction du Professeur Jean-Pierre Cuq, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille I, 690 p.
- VOGEL K. (1995). *L'interlangue*, traduit de l'allemand par Brohée J.-M. et J.-P. Confais, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.